

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE-DES-CHALEURS COUVRANT L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024, TENUE À DISTANCE, LE MERCREDI 9 AVRIL 2025 À 19H30 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GILLES CAVANAGH (105 MEMBRES SONT PRÉSENTS EN LIGNE)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Gilles Cavanagh, président du conseil d'administration, agit en tant qu'animateur de l'AGA et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en ligne à cette assemblée.

Monsieur Cavanagh informe les personnes présentes virtuellement que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse, soit l'accès au rapport annuel qui comprend également le rapport financier pour l'année 2024.

Monsieur Cavanagh déclare l'assemblée ouverte et mentionne qu'il agira comme président d'assemblée.

1.1 Mot de bienvenue

Le président présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation de l'assemblée, soit Madame Dyane Beaudin, secrétaire du conseil d'administration, Madame Sylvie Aspirot, adjointe à la direction générale, Madame Jocelyne Ferguson, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de mise en candidature, Madame Andrée Côté, directrice générale de la Caisse par intérim, ainsi que Madame Alexandra Lévesque-Leblanc, agente soutien technique.

Monsieur Cavanagh mentionne que la formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 prochains jours suivant l'assemblée. Cette votation en différé sera requise pour la répartition des excédents annuels (ristournes) et pour l'élection d'un membre du conseil d'administration.

1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Monsieur Cavanagh présente un message vidéo du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Monsieur Cavanagh présente ensuite une courte vidéo qui permet de se familiariser avec la plateforme numérique de l'AGA.

Il précise les conditions à respecter afin de voter, proposer et appuyer une proposition.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Monsieur Cavanagh procède à la nomination de 2 personnes scrutatrices puisqu'il y aura de la votation en direct. Il recommande Madame Sylvie Aspirot, adjointe à la direction générale, ainsi que Madame Andrée Côté, directrice générale par intérim, puisque ces dernières sont déjà familiarisées avec le processus de votation qui sera utilisé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation des 2 personnes scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Gilles Cavanagh invite Madame Dyane Beaudin, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

3.3. Rapport financier

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

3.5. Rapport sur l'exercice du pouvoir de délégation de l'assemblée par le conseil d'administration

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(vote en différé)

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

- 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
- 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
- 5.2.3. Présentation des personnes candidates
- 5.2.4. Élection par acclamation
- 5.2.5. Élection par votation (vote en différé)

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 avril 2024

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est majoritairement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024 tel que déposé sur le microsite de la Caisse.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Monsieur Gilles Cavanagh, président du conseil d'administration, livre son message pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024.

Il annonce la nomination de Madame Cindy Whitty à titre de directrice générale de la Caisse, suite au départ du directeur général M. Ken Henry en août 2024 suite à sa nomination en tant que directeur du Centre Desjardins Entreprise Bas-St-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il remercie Madame Andrée Côté, qui a assuré l'intérim à la direction générale de la Caisse au cours des six derniers mois.

Monsieur Cavanagh termine la présentation du rapport du conseil d'administration en remerciant les 77 employés pour leur engagement indéfectible et les efforts déployés, les membres du CA ainsi que tous les membres de la Caisse.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Cavanagh présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l'année 2024.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques applicables.

Aucun contrat de fourniture de biens ou de services n'a été accordé par la Caisse à des personnes visées par le code.

3.3 Rapport financier

Madame Andrée Côté, directrice générale par intérim, débute son message en soulignant le départ à la retraite en 2024 de Madame Pierrette Cyr, agente soutien technique, de Madame Nathalie Doucet, conseillère en gestion de patrimoine, et de Madame Louisette Poirier, agente soutien aux opérations.

Madame Côté souligne également les anniversaires de service de la dernière année, Madame Nadine Bélanger pour ses 30 années de services ainsi que Mesdames Monica Cyr et Guylaine Dion pour leurs 15 années de service au sein de Desjardins en 2024.

Madame Côté présente un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins en 2024.

Madame Côté invite ensuite les membres à regarder une capsule vidéo qui présente le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2024.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Côté présente les membres du comité Coopération, qui est un comité issu du conseil d'administration.

Madame Côté mentionne que la Caisse a redistribué un montant de 526 568 \$ en 2024 grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), ainsi que 241 067 \$ grâce au programme de Dons et commandites, pour un grand total de 767 635 \$.

Elle présente la répartition des montants pour les dons et commandites ainsi que pour le Fonds d'aide au développement du milieu.

Madame Côté présente ensuite des projets qui ont été soutenus en 2024 en lien avec les priorités d'investissement, soit le développement et la vitalité du territoire, l'éducation et la formation, l'environnement, l'emploi et les saines habitudes de vie.

Elle mentionne que le conseil d'administration de la Caisse a récemment adopté son nouveau plan d'engagement et de proximité 2025-2027 et remercie les partenaires du

milieu qui ont accepté de partager leurs priorités et enjeux ainsi que leurs données socioéconomiques.

Madame Côté présente une vidéo illustrant une partie de l'engagement de la Caisse dans le milieu pour l'année 2024.

Elle présente ensuite les programmes en éducation financière et leviers d'engagement, soit la Fabrique à projets, le Fonds du Grand Mouvement et La Ruche.

Une capsule vidéo qui explique la plateforme de la Fabrique à projets est présentée.

Madame Côté explique ensuite le fonctionnement du Fonds du Grand Mouvement et mentionne qu'en 2024, un montant total de 1 125 000 \$ a été remis à 8 organismes de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Finalement, une capsule vidéo qui présente la plateforme de sociofinancement La Ruche est présentée.

3.5 Rapport sur l'exercice du pouvoir de délégation de l'assemblée par le conseil d'administration

Monsieur Cavanagh mentionne que le conseil d'administration a adopté une résolution afin de modifier l'appellation « Réserve indienne de Gesgapegiag » pour « Communauté autochtone de Gesgapegiag ».

Le conseil d'administration a pris cette décision puisque l'appellation « Réserve indienne de Gesgapegiag » était devenue obsolète.

Considérant que la modification ne vient pas affecter la composition du groupe et les personnes éligibles dans ce groupe, mais seulement l'appellation de celui-ci, c'est le conseil d'administration, par l'exercice d'un pouvoir de délégation (art. 5.8 du RIC) qui dispose du pouvoir de faire la modification considérant que la modification est de nature technique.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les membres à adresser leurs questions de façon virtuelle à l'aide de la boîte de dialogue.

Une question est posée afin de préciser ce que sont les frais autres que d'intérêts et s'il y a eu une hausse des frais d'opérations. Madame Côté répond que les frais autres que d'intérêts sont tous les autres frais que l'institution peut avoir, dont les salaires et avantages sociaux, les frais relatifs aux immeubles et tous les autres frais qu'il est possible d'avoir dans une institution financière. Elle ajoute qu'il y a eu une légère augmentation (0,85%) des frais d'opérations.

Des précisions sont demandées quant au retour à la collectivité de 557 millions de dollars et le montant de 1 125 000 \$. Madame Côté précise que le montant de 557 millions de dollars en retour aux membres et à la collectivité est le montant retourné par le Mouvement Desjardins de façon globale, et non seulement par la Caisse. Quant au montant de 1 125 000 \$, il s'agit du montant remis par le Fonds du Grand Mouvement aux 8 organismes de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Concernant le montant de 241 067 \$, il s'agit du montant remis par la Caisse de la Baie-des-Chaleurs en dons et commandites en 2024 aux organismes du territoire de la Caisse.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Une capsule vidéo sur la ristourne est présentée à l'écran.

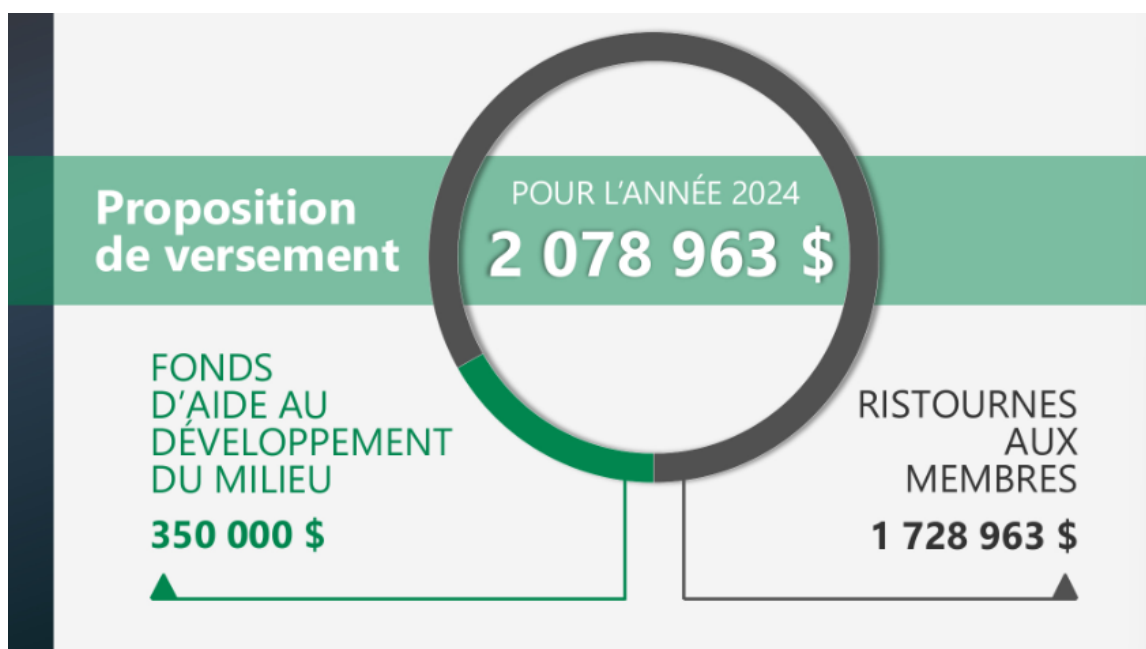
La directrice générale par intérim présente la répartition des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		10 730
Virements réglementaires et autres ajustements		(1 632)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(2 596)	
• Autres éléments du résultat	546	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	393	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	25	
Solde des excédents à répartir		9 098
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 627)
• Ristourne	(1 732)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	455	
• Affectation au FADM	(350)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(7 471)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		203
Épargne et placements		214
Fonds	0,49 \$	56
Prêts et marges de crédit		319
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	344
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	149
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	394
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	50
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 729

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Cette proposition recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de cette assemblée. Il y aura une votation en différé.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Puisque Monsieur Gilles Cavanagh est sortant de charge et est une personne candidate, c'est Madame Jocelyne Ferguson, vice-présidente du conseil d'administration, qui agira en tant que présidente d'élection. Madame Dyane Beaudin agira en tant que secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Gilles Cavanagh invite Madame Jocelyne Ferguson à présenter le rapport du comité de mise en candidature en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Elle explique la démarche du profil collectif du conseil d'administration et comment sont déterminés les critères recherchés pour les candidatures.

Elle mentionne que, conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une période de 22 jours, à partir du 20 janvier 2025, de la façon suivante : affiches légales dans tous les centres de services de la caisse, affichettes sur les guichets automatiques des 6 centres de services, diffusion sur la page Facebook de la Caisse, sur le microsite de la Caisse et dans son infolettre, publicité à la radio, affichage dynamique sur tous les écrans en Caisse, message courriel AccèsD à tous les membres de la Caisse et un message de mise en attente téléphonique.

Pour l'assemblée générale annuelle de 2025, 5 postes sont à combler. À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la loi, le Règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins.

Les critères particulièrement recherchés sont les suivants : comptabilité, droit/déontologie, développement durable et technologies de l'information. Au niveau de la représentativité, on recherche 2 ou 3 femmes et 2 ou 3 hommes pour atteindre la parité, et les groupes d'âge suivants : 3 personnes de 18-34 ans et 2 personnes de 35-49 ans. Au niveau de la représentativité géographique, les postes à combler sont les suivants : 1 poste pour le groupe B (New Richmond, Cascapédia-Saint-Jules), 2 postes pour le groupe C (Bonaventure, Caplan, Saint-Alphonse, Saint-Elzéar et Saint-Siméon), 1 poste pour le groupe D (Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix) et 1 poste pour le groupe E (Carleton-sur-Mer).

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande.

Madame Ferguson présente les candidatures reçues aux différents postes.

- Pour le groupe B :
 - Monsieur Gabriel Bélanger

- Madame Danielle Cyr
- Pour le groupe C :
 - Madame Diane Loubert
 - Monsieur Serge Therrien
- Pour le groupe D :
 - Aucune candidature reçue
- Pour le groupe E :
 - Monsieur Gilles Cavanagh

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Madame Ferguson mentionne que les personnes candidates seront invitées à tour de rôle à venir faire une courte présentation.

Elle invite Monsieur Gabriel Bélanger à venir se présenter brièvement.

Monsieur Gabriel Bélanger se présente.

Madame Ferguson remercie Monsieur Bélanger et invite Monsieur Gilles Cavanagh à venir se présenter brièvement.

Monsieur Gilles Cavanagh se présente.

Madame Ferguson remercie Monsieur Cavanagh.

Elle précise ensuite que Madame Danielle Cyr ne pouvait malheureusement être présente ce soir puisqu'elle est en convalescence à l'extérieur de la région.

Compte tenu de la situation, Madame Ferguson fait la lecture de la présentation de Madame Danielle Cyr.

Madame Ferguson invite ensuite Madame Diane Loubert à venir se présenter brièvement.

Madame Diane Loubert se présente.

Madame Ferguson remercie Madame Loubert et invite Monsieur Serge Therrien à venir se présenter brièvement.

Monsieur Serge Therrien se présente.

Madame Ferguson remercie Monsieur Therrien.

5.2.4 Élection par acclamation

Pour les postes à pourvoir dans les groupes C et E, le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, la présidente d'élection déclare élus Madame Diane Loubert et Monsieur Serge Therrien pour le groupe C et Monsieur Gilles Cavanagh pour le groupe E.

La présidente d'élection félicite les administrateurs nouvellement réélus.

5.2.5 Élection par votation (vote en différé)

Pour le groupe B (New Richmond, Cascapédia-Saint-Jules), le nombre de candidatures reçues étant supérieur au nombre de postes à combler, il y aura votation en différé au cours des 4 prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Monsieur Cavanagh donne quelques précisions sur l'exercice du vote sur la proposition de partage des excédents. Les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants : le partage des excédents annuels (ristournes) et l'élection d'un membre au conseil d'administration pour le groupe B (New Richmond, Cascapédia-Saint-Jules).

Le président mentionne que seuls les membres de plein droit pourront voter et que pendant la période de votation, la réécoute de l'AGA sera possible sur le site Internet de la Caisse et que tous les documents pertinents seront aussi accessibles sur le site Internet de la Caisse.

Les membres pourront voter par AccèsD Internet, par AccèsD mobile ou en utilisant les bornes de votation dans les centres de services de la Caisse.

Dès la fin de la diffusion de la rencontre, la période de votation en différé sera ouverte pour 4 jours, donc jusqu'au 13 avril 2025 à 23h59.

Les résultats du vote seront publiés 24h à 48h après la période de votation sur le site Internet de la Caisse et sur la page Facebook de la Caisse. Les résultats seront également disponibles en Caisse.

Monsieur Cavanagh mentionne que la publication des résultats des votes mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif, auquel cas le processus devra être repris une seconde fois.

Avant de passer au sujet suivant, Monsieur Cavanagh invite la nouvelle directrice générale de la Caisse, Madame Cindy Whitty, à s'adresser aux membres.

Madame Whitty remercie le conseil d'administration de la caisse pour leur confiance et remercie Madame Andrée Côté qui l'accompagnera durant la transition à la direction générale. Elle mentionne qu'elle débutera officiellement son mandat le 5 mai prochain.

- **Tirage de prix de présence**

Madame Andrée Côté présente le tirage des prix de présence, soit 20 prix de 100 \$ en argent qui seront tirés au hasard parmi les membres connectés en ligne à l'assemblée générale annuelle. Les participants doivent cliquer sur le bouton « Participer au tirage » et répondre à une question d'habileté mathématique.

Elle mentionne que les employés, les gestionnaires et les membres du conseil d'administration ainsi que leur conjoint(e) légal(e) ou de fait, leurs personnes liées ainsi que les personnes avec qui elles sont domiciliées ne sont pas admissibles au tirage.

Madame Côté informe les personnes présentes en ligne que le tirage aura lieu de façon informatisée le 15 avril 2025 à 10 h en présence de témoins dans les locaux de la caisse.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Cavanagh remercie les personnes présentes en ligne de leur participation et les remercie de leur confiance. Il invite les membres à compléter le sondage de satisfaction de l'assemblée.

Le président félicite les administrateurs nouvellement réélus et souhaite bonne chance aux personnes candidates en élection.

Monsieur Cavanagh remercie les personnes qui l'accompagnent pour le bon déroulement de l'assemblée, ainsi que tous les administrateurs et tout le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir les membres.

L'assemblée est temporairement suspendue jusqu'à l'obtention des résultats de la votation en différé.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) et sur l'élection d'un membre au sein du conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels

97,16 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est adoptée.

Élection d'un membre au conseil d'administration

À l'issue de la période d'élection des membres du conseil d'administration pour le groupe B (New Richmond, Cascapédia-Saint-Jules),

- Monsieur Gabriel Bélanger

a été réélu pour un mandat de 3 ans.

Levée de l'assemblée

Les résultats du vote en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 15 avril 2025 à 11h57.

Président : _____

Secrétaire : _____